

Cercles des Naturalistes de Belgique®

**Société royale
association sans but lucratif**

**REVUE
MENSUELLE**



Periodique trimestriel
n° 3/2016 – 3^e trimestre
Bureau de dépôt: 5600 Philippeville 1



L'ÉRABLE

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION

40^e année

2016

n° 3

Sommaire

Les articles publiés dans L'Érable n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Sommaire	p. 1
Création d'espèces en cours, ne pas déranger ! par M. Leyman	p. 2
Encart détachable : Les pages du jeune naturaliste	
Quand les plantes et les insectes se parlent, par M. Leyman	p. I à IV
Protégeons la nature, elle nous le rendra, par E. Verhegghen	p. 12
Guides-nature brevetés à Namur et à Liège	p. 14
Comptoir nature : promotions sur le matériel Kite	p. 15
Festival International du Film Nature à Namur	p. 16
Programme des activités du 4 ^e trimestre 2016	p. 17
Stages 2016 à Neufchâteau	p. 29
Un don pour la nature, pensez-y	p. 29
Leçons de nature 2016	p. 30
Dans les sections	p. 32



Les 24 et 25 septembre 2016, nous organisons à Vierves-sur-Viroin notre 21^e week-end champignons.

Exposition de champignons des bois, animations mycologiques pour jeunes et adultes, projection de films.

Restauration « Menu anniversaire aux champignons », de préférence sur réservation à cnbcmv@skynet.be ou 060 39 11 80, Madame Henry (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00).

Couverture : mésange bleue (photo D. Hubaut, CMV).

Éditeur responsable : Léon Woué, rue des Écoles 21 – 5670 Vierves-sur-Viroin.

Dépôt légal : ISSN 0773 - 9400

Bureau de dépôt : 5600 PHILIPPEVILLE



membre de l'Union
des Éditeurs de la
Presse Périodique



Sources Mixtes

Groupe de produits issu de forêts bien
 gérées et d'autres sources contrôlées.
 www.fsc.org Cert no. CV-COC-809718-CQ
 © 1996 Forest Stewardship Council



avec le soutien de



Wallonie

Protégeons la nature, elle nous le rendra



Texte : Emmanuel Verhegghen

Administrateur de la LRBPO

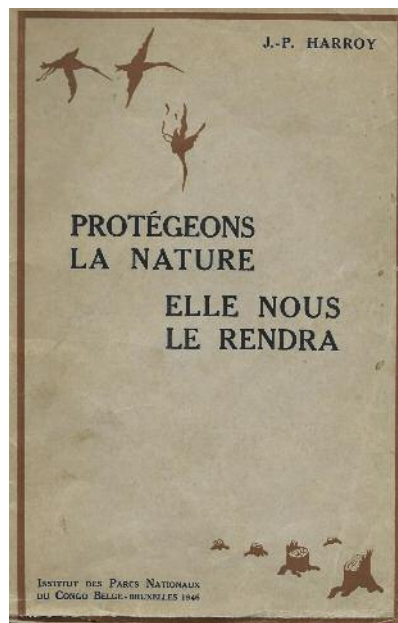
Parmi les grands noms, à l'échelle mondiale, des lanceurs d'alerte du déclin de la biodiversité et de la dégradation généralisée de notre environnement figure celui de Jean-Paul Harroy (1909-1995), qui fut conservateur de différents parcs nationaux en Afrique.

Le 70^e anniversaire d'une série de conférences (1) que donna J-P Harroy, en mars 1946, nous donne l'occasion de rappeler son message, qui est toujours d'actualité ; en effet, il intégrait déjà, au-delà d'une vision strictement naturaliste, les concepts d'écosystème en équilibre et de durabilité. Il émettait aussi quelques doutes sur la capacité qu'aurait l'homme de régler tous les dérèglements environnementaux par la science et la technique.

« L'urgente nécessité de freiner la consommation excessive, par l'économie moderne, des ressources naturelles du Globe s'affirme et se précise chaque jour davantage dans les esprits.

En dépit de ses détracteurs – c.-à-d. de ceux que favorise matériellement la situation actuelle –, la notion de Protection de la Nature, qui se développe un peu partout dans le monde, n'apparaît plus comme une préoccupation de luxe, fruit seulement du désir qu'éprouveraient une poignée de savants ou d'artistes, éloignés des réalités, soit de conserver en vie, à leur usage, des spécimens zoologiques ou botaniques rares, soit de maintenir à un paysage une beauté romantique susceptible d'être profanée par l'érection d'une ligne à haute tension ou d'un barrage, la pose d'un rail ou la construction d'une usine ».

« La Protection de la nature dépasse aujourd'hui largement cette conception périmée et se présente désormais comme une réaction défensive de l'humanité soucieuse de sauvegarder les réservoirs de matières premières et de denrées alimentaires où elle puisse continuer dans l'avenir à puiser les éléments indispensables à sa subsistance. Aussi longtemps que la science et la technique ne seront pas parvenues à réussir sur le plan industriel l'élaboration synthétique d'un certain nombre de substances organiques – ce qui finira peut-être un jour par être réalisé, mais ne l'est pas encore actuellement – la production de l'immense majorité des biens que l'homme introduit dans son économie alimentaire et vestimentaire restera sous la dépendance des radiations solaires, de la fonction chlorophyllienne, de la fertilité des sols, de la régulière imbibition de celui-ci sous l'action des pluies ou d'une irrigation appropriée » (1, pages 3 et 4).



Cette dernière phrase annonce le concept des services dits « écosystémiques » que nous rend la nature.

Au-delà de ceux qui défendent la Nature « *mus par leur seul idéal et conscients des devoirs de l'homme civilisé sur le plan de la morale, de l'esthétique et de la science* », J-P Harroy définit la Protection de la Nature comme « *une notion dont le caractère utilitaire n'est nullement exclu et dont le rendement apparaît à la fois immédiat et éloigné. Tout en assurant la conservation d'un capital de valeur reconnue, cette discipline tend à sauver de l'extinction certaines espèces de flore et de faune. De plus, elle garantit la possibilité de réaliser dans l'avenir la mise en valeur économique d'organismes animaux et végétaux dont la richesse, actuellement insoupçonnée, peut se révéler à la faveur de découvertes adéquates. Sans cette protection, d'apparence momentanément arbitraire, tous ces éléments eussent peut-être disparu en emportant leur secret.* » (1, page 44).

Notons aussi que, comme le rappelle Y. Mahrane (2), la thèse de Jean-Paul Harroy (3) « *Afrique, terre qui meurt* » a, à l'époque, un retentissement international, au point que William Vogt s'en inspire dans « *Road to survival* » (4). *pour démontrer les conséquences désastreuses de la colonisation sur les sols africains tropicaux. En 1949, elle fait l'objet d'une recension aux États-Unis dans un article qui a trait à la question des ressources renouvelables et, en 1955, elle est citée et utilisée en URSS comme un argument contre l'impérialisme capitaliste colonial occidental. L'accueil international de cet ouvrage a lieu en pleine montée de la Guerre Froide, période durant laquelle l'utilisation des ressources naturelles et de leur conservation devient un problème géopolitique et géostratégique majeur* » (2).

Quelques éléments biographiques complémentaires nous indiquent que « *J-P Harroy est élu vice-président de la Commission Internationale sur les Parcs Nationaux (CIPN) en 1962. De 1963 à 1966, il préside le Comité Européen de la Conservation de la nature du Conseil de l'Europe à Strasbourg. De 1966 à 1972, il est élu président de la CIPN. Durant cette période, il s'attelle à deux tâches : création et édition d'une liste internationale des parcs nationaux et réserves naturelles, et organisation des 1^{re} et 2^{de} Conférence Mondiale sur les Parcs Nationaux qui ont lieu en 1962 et 1972. La création de cette liste émane d'une résolution (n° 810) prise par le Conseil Économique et Social des Nations Unies en 1962. Avec la publication de la Liste des Nations Unies des parcs nationaux et réserves analogues (1967), Harroy et les membres de la commission jettent les fondements d'un début de systématisation en matière de classification des parcs nationaux et des réserves naturelles* » (2).

Sources :

- (1) Harroy, J-P. Protégeons la Nature, elle nous le rendra : texte de quatre conférences données les 18 et 25 Mars 1946 à l'Université coloniale de Belgique, Bruxelles, Institut des parcs nationaux du Congo belge, 1946.
- (2) Yannick Mahrane. Histoire de la protection de la nature et de l'environnement : <http://ahpne.fr/spip.php?article151>
- (3) Harroy, J-P. *Afrique, Terre qui meurt. La dégradation des sols africains sous l'influence de la colonisation*, Bruxelles, Hayez, 1944.
- (4) Vogt, W. *Road to survival*, New York, William Sloane Associates, 1948.